



ASSOCIATION
Marineland



Conservatoire
du littoral



Communiqué de presse
3 octobre 2022

Retour en mer de Pirac, une tortue caouanne soignée au CRFS, l'hôpital pour tortues marines de l'Association Marineland

Retrouvée blessée et en grande difficulté en juin dernier, une petite tortue Caouanne baptisée Pirac a été recueillie, soignée et nourrie au C.R.F.S., l'hôpital pour tortues marines de l'Association Marineland. Sa convalescence étant terminée, l'activité maritime estivale décroissant, les températures de l'eau encore clémentes, tous les voyants sont au vert pour regagner le grand large ! Le retour à la mer de Pirac aura lieu le 5 octobre (sauf si conditions météorologiques défavorables) au départ du Port de Marina Baie des Anges à 9h. Accréditation nécessaire.



Remise en mer d'Emilie en juillet 2021 dans le Var.



Pirac soignée au C.R.F.S. en juin 2022

Le 8 juin, des plaisanciers ont fait une rencontre étonnante devant l'aéroport de Nice-Côte d'Azur : une petite tortue marine affaiblie, flottant en surface, enchevêtrée dans un grand sac plastique. Cette tortue Caouanne (*Caretta caretta*) de 4 kg présentait des blessures très importantes au niveau de sa patte avant gauche. Elle a aussitôt été prise en charge au Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (C.R.F.S.) d'Antibes, créé par l'Association Marineland avec le soutien de la ville d'Antibes-Juan-les-Pins. Les fibres d'un sac à gravât en plastique, enchevêtrées autour de sa patte avant gauche au niveau de l'épaule, ont malheureusement occasionné un phénomène de garrot, entraînant une nécrose de l'ensemble des tissus, et provoquant des lésions irréversibles. Face à la gravité de la blessure, le vétérinaire spécialisé en faune sauvage de Marineland et du C.R.F.S. s'est rapproché de la clinique vétérinaire Ric et Rac spécialisée en chirurgie orthopédique et traumatologie, afin de procéder rapidement à l'amputation du membre nécrosé.

Sidonie, cheffe de projet « Tortue Marine » de l'Association Marineland et membre du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF) et le vétérinaire ont assuré le suivi de l'état de santé de Pirac : gestion de la douleur, suivi de la cicatrisation de la plaie... et l'ensemble des bénévoles du

Centre ont assuré une veille quotidienne, portant attention à son comportement et à son alimentation. Si Pirac a rapidement pu se nourrir de gambas et de poissons dans les quantités déterminées, il a fallu attendre le mois d'août pour l'observer se déplacer agilement, évoluant dans l'ensemble du volume de son bassin et s'accoutumant à son handicap.

Le retour à la mer de Pirac est prévu au large d'Antibes au-delà de l'activité nautique. Il s'agit de la 17^{ème} tortue prise en charge et soignée au sein du CRFS.

Les tortues Caouannes (*Caretta caretta*) et les six autres espèces de tortues marines sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Les collisions, l'ingestion et/ou l'enchevêtrement dans les déchets, la perturbation des zones de nidification font partie des menaces qui pèsent sur cette espèce fragile.

Vous observez des tortues marines blessées ou en danger sur les côtes des Alpes-Maritimes et du Var ? Les heures voire les minutes gagnées sont essentielles pour pouvoir les sauver. Augmentez les chances de survie, signalez vos observations et contactez le numéro d'urgence du CRFS : 06 16 86 26 86.

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF est la seule instance habilitée à former des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'UICN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

A propos du CRFS et de l'Association Marineland

L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin. Le centre de réhabilitation de la faune sauvage (CRFS) a été créé en juillet 2017 par l'Association Marineland et est spécialisé dans l'accueil des tortues marines échouées ou trouvées en difficulté sur les côtes azuréennes. Ce centre de soins est hébergé par l'Espace Mer et Littoral de la ville d'Antibes, sur un site du Conservatoire du littoral. L'Association Marineland mène également chaque année depuis 2012 des campagnes d'observation des tortues marines à travers son programme ObsTortueMed afin d'améliorer la connaissance de ces espèces et mettre en œuvre des mesures de protection efficaces.

Contacts presse :

Romain Serigne

Directeur de la communication Marineland et association Marineland

r.serigne@marineland.fr